

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE (Y COMPRIS ELECTIVE)

*St Priest (69) – 21 juin 2008*

Sous la présidence d'Evelyne BECCIA

Clubs présents : AMBERIEU, BELLEGARDE, BELLEY, BOURG, CHATILLON, FERNEY VOTAIRE GESSIEN, MEXIMIEUX, MONTLUEL, OYONNAX, DOMBES, AIND'BALL, CHAZELLES, FIRMINY, LA RICAMARIE, ROANNE, ST CHAMOND PAYS DU GIER, ST ETIENNE ANDREZIEUX, VALLEES DU GIER, LE PILAT PELUSSIN, SAGNAT, ST GENEST LERPT, PAYS DE L'ARBRESLE, DECINES, ASUL VAULX EN VELIN, TASSIN, VENISSIEUX, VILLEURBANNE, BEAUJOLAIS VAL DE SAONE, BRON, CORBAS, DRACE, ECHALAS, LA DUCHERE, GENAS, GENAY, LIMAS, BNP PARIBAS, LYON 9, MERMOZ, MEYZIEU, MIONS, MARCY, MORNANT, ST FONS, ST GENIS LAVAL, ST JULIEN DENICE GLEIZE, ST LAURENT DE CHAMOUSSET, ST PRIEST, TARARE, VAULX EN VELIN MJC, QUINCIEUX, ST ROMAIN EN GAL VIENNE PONT EVEQUE

Clubs non représentés : NANTUA, REVERMONT, COTIERE, BOEN, RIORGES, ST SAUVEUR EN RUE, SIGOLENOIS, SORBIERS, MONTBRISONNAIS, FEURS, MONTEIL, ST HEAND, LYON-CALUIRE, VILLEFRANCHE, CIVIREUX, CREDIT LYONNAIS, ST CYR ST DIDIER, LOU, ST GEORGES, AMPLEPLUIS, LA MULATIERE, CREPIEUX-RILLIEUX, ANSE

Assistent : Serge LANDRY, Gabriel POURCEL, Laurent VAUJANY, Julien VIALLA, Vincent SOLER, Patrice FRERY, Eliane HARENT, Pascal JACQUET, Myriam LEVARLET, Gilles MALFONDET, Thierry MEYER, Franck MULLER, Bernard PAQUET, Jacques PETIOT, Christine PLANCHE, Philippe TREILLE, Jean-Louis DIGET, Patrick SINGLA, Jean-Paul MOLINA, Nadine MICHOLIN, Isabelle BOSCO, Bruno GEOFFRAY, Philippe SOUPIROT.

Excusés : Colette LORGERE (vérificateur aux comptes), Jean-Pierre SOTO (Commission régionale d'Arbitrage), Jacques GIRARDIER (comission médicale)

Nota : Le présent procès verbal ne rend compte que de la partie institutionnelle de l'assemblée générale. Il ne rend pas compte des interventions qui se sont déroulées en marge de l'assemblée générale et qui ont concerné :

- Le forum sur le dispositif d'accompagnement des clubs
- Le forum sur la réflexion sur le haut niveau



## Sommaire

1. Introduction.....	2
2. Les rapports .....	3
2.1 Rapport Moral.....	3
2.2 Rapport des commissions.....	3
2.3 Rapport financier.....	4
3. Elections du Conseil d'Administration.....	4
4. Forums .....	6
5. Finances .....	6
6. Projets .....	7
6.1 Règlement particulier des compétitions régionales.....	7
6.1.1 Respect des règles administratives : .....	7
6.1.2 Détermination des « ayant droit » en championnat -18 dans le cas de descentes du niveau national .....	7
6.1.3. Modification du championnat -18 féminin .....	7
6.1.4. Organisation des championnats jeunes en 2008 2009.....	8
6.1.5. Arbitrage en championnat -18 région.....	9
6.1.7. Qualification en championnat de France -18 .....	9
6.2. Projet CRA .....	10
7. ANNEXE.....	12

# 1. INTRODUCTION

La séance est ouverte à 8h45 dans la salle des fêtes « MOSAÏQUES » de la ville de St Priest.

Après les mots de bienvenue de Gérard URBINATI, Président du club de St Priest, Evelyne BECCIA, Présidente de la Ligue du Lyonnais, dans son allocution d'ouverture (annexe 1), expose le bilan de son mandat.

Elle laisse ensuite la parole à Claude PERRUCHET, Secrétaire général de la Fédération Française de handball, qui, ne présentant pas d'allocution du Président de la Fédération (celui-ci se réservant un discours de fin de mandat en octobre 2008) établi un rapide bilan chiffré du handball français avec une augmentation du nombre de licencié mais aussi une baisse du nombre de club dû surement à un manque d'encadrement, une concurrence des autres sports, des activités de pleine nature, et un bénévolat qui s'essouffle. La lutte de ces problématiques passera inévitablement, pour lui, par des démarches engagées par la fédération, les ligues, les comités et les clubs comme celle du DFE. Ce dispositif est un véritable service au club pour répondre aux contraintes locales. La volonté de « professionnaliser les clubs » n'est pas seulement la volonté d'avoir des emplois mais plutôt de s'acquitter de compétences visant à se structurer.

Il informe que la Fédération continuera à accompagner ce dispositif par le biais du « fond emploi » des licences.

Il souhaite souligner la très belle réussite de l'organisation des Championnats du Monde handball qui s'est déroulé en France mais aussi les qualifications des 2 équipes A au Jeux Olympiques, ainsi que celles des équipes jeunes masculine et féminine aux championnats européens ou mondiaux.

Il regrette encore les difficultés de communications du handball français malgré les conseils et l'accompagnement par une agence de communication à la Fédération.

Les jeux olympiques étant, pour lui, un déclencheur d'engouement à la pratique du handball par le biais de retransmission télévisuelle, il encourage une forte mobilisation des dirigeants de clubs pour la rentrée de la prochaine saison sportive.

Il félicite vivement la Ville et le club de St Priest sur la qualité de l'accueil qu'ils ont su réserver, aujourd'hui, à l'ensemble des participants de cette assemblée générale.

Avant le début de la présentation des rapports, la situation des clubs présents s'établit comme suit :

52 clubs sur 75 soit 69,33%, représentant 234 voix sur 304 soit 76,97%.

Le quorum prévu par l'article 8 des statuts est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le procès verbal de la dernière assemblée générale (Villars les Dombes, 20 juin 2007) est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

## 2. LES RAPPORTS

Les rapports des différentes commissions auxquels il est fait référence dans ce procès verbal figurent dans le document préparatoire à l'assemblée générale diffusé aux clubs le 1<sup>er</sup> juin 2008.

### 2.1 Rapport Moral

Le rapport moral présenté par le secrétaire général est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

### 2.2 Rapport des commissions

Le rapport de la commission d'organisation de la compétition présenté par Jacques PETIOT est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Les rapports de la commission d'arbitrage et des jeunes arbitres présentés par Jean-Pierre SOTO et Jean-Paul MOLINA sont adoptés par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Après une intervention de Robert DURET (Tassin), relative au constat sur la multiplication d'affaires de jeunes, des attitudes de plus en plus désagréables des parents et des entraîneurs sur les terrains, du délaissement du protocole de la « hand'attitude » visant une plus grande communication auprès des joueurs, parents et entraîneurs sur les valeurs du handball et aux réponses apportés par Patrice FRERY et Pascal JACQUET sur le fait que la démarche du Fair-Play ne peut être envisagé qu'au moyen d'autres dispositif qui peuvent être des démarches pédagogiques lors du traitement des affaires disciplinaires, la collaboration étroite avec l'organisation Sport sans Frontières, ... mais surtout un travail de terrain des dirigeants de club, le rapport de la commission de discipline présenté par Eliane HARENT est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Le rapport de l'ETR présenté par Franck MULLER est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Le rapport de la commission Equipements présenté par Gabriel POURCEL est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Le rapport de la commission Réclamations et Litiges présenté par Bernard PAQUET est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

## 2.3 Rapport financier

Serge LANDRY, trésorier de la Ligue du Lyonnais, commente le bilan 2007 (annexe 2), avec un résultat en équilibre, un bilan annexe dû au Mondial Féminin dont le résultat n'est pas totalement terminé du à une facture en litige et en attente de l'affaire de Prud'homme avec Géraldine RETE (audience prévue le 05/09/2008)

Jean-Luc BOREL, vérificateur aux comptes, rend compte de sa mission exposant le fait qu'il a pu, avec Serge DEBIZE, en se rendant à la Ligue du Lyonnais de handball, observer les comptes, accéder à l'ensemble des documents, et qu'ils ont eu réponse à l'ensemble des questions posées. Il informe donc qu'ils n'ont rencontré aucun problème sur la mission qu'ils leur ont été confié.

A l'issue des ces interventions, l'assemblée générale adopte le rapport financier de l'exercice 2007 par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Serge LANDRY invite l'assemblée à renouveler les vérificateurs aux comptes pour la saison 2008. Suite à la démission de Colette LORGERE, et à la proposition de Philippe DUCREUX, la composition de la commission des vérificateurs aux comptes ; Jean-Luc BOREL, Serge DEBIZE et Philippe DUCREUX est adopté par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

## 3. ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Validation de la commission de contrôle des opérations électorales composées de Serge LANDRY, Gabriel POURCEL et Claude PERRUCHET.

Détermination des scrutateurs : Madame THEVENET (Meximieux), Messieurs PELLETIER (Firminy), GACOGNE (Limas), BLEIN (Lyon 9) et DUCREUX (Lyon DUCHERE).

Résultats du vote concernant les membres se présentant au conseil d'administration :

N°	Nom et prénom	Mention	Nombre de voix	Statut
1	BECCIA Evelyne	Sortant / Membre féminin	222	Elu
2	BOCCOZ Cédric	Sortant	225	Elu
3	CINQUIN Jean-Guy		223	Elu
4	COURTOIS Eric		218	Elu
5	DAVID-LIVET Aimé	Sortant	227	Elu
6	DIGET jean-Louis	Comités	230	Elu
7	FRERY Patrice		218	Elu
8	GIRARDIER Jacques	Sortant / Médecin	227	Elu
9	HARENT Eliane	Sortant / Membre féminin	230	Elu
10	JACQUET Pascal	Sortant	230	Elu
11	LABRUNE Luc		218	Elu
12	LEVARLET Christian		217	Elu
13	LEVARLET Myriam	Sortant / Membre féminin	212	Elu
14	LOISON Thierry		227	Elu
15	MEYER Thierry	Sortant	230	Elu
16	PAQUET Bernard	Sortant	230	Elu
17	PETIOT Jacques	Sortant	201	Elu
18	PREBET Marcel	Comités	230	Elu
19	QUESNEL Michel		230	Elu
20	ROUSSET Marie-France	Sortant / Membre féminin	226	Elu
21	SINGLA Patrick		225	Elu
22	TREILLE Philippe	Comités	222	Elu

A l'issue des résultats du vote, les membres du Conseil d'Administration ont élu comme Président : Patrice FRERY. Celui-ci a nommé Eliane HARENT comme Secrétaire Générale et Pascal JACQUET comme Trésorier.

Après son élection, le nouveau Président, Patrice FRERY, dans son allocution, rappelle son parcours dans les clubs du Lyonnais (Lyon Duchère, BNP, La Tour de Salvagny, le CASE, puis St Chamond Pays du Gier), sa détermination à vouloir travailler « ensemble » et les enjeux qui devront guider l'action des futurs dirigeants de la Ligue, des comités et des clubs.

Il expose ensuite la base du projet de la Ligue (annexe 3) porté sur une stratégie plaçant la Ligue comme une structure « service » qui accompagne les clubs dans un projet de développement durable.

La matinée se clôture par la remise des récompenses des clubs classés dans les trois premiers des championnats régionaux jeunes et seniors sur la saison 2007/2008.

La séance est levée à 12h00

Les représentants sont ensuite invités au verre de l'amitié par Madame le Maire de St Priest qui lors de son allocution (annexe 4), fait état de la place du sport et du handball sur la commune de St Priest.

La séance est ouverte, après le déjeuner, à 14h00 dans la salle des fêtes « MOSAÏQUES » de la ville de St Priest.

Au début de cette séance, la situation des clubs présents s'établit comme suit :

52 clubs sur 75 soit 69,33%, représentant 234 voix sur 304 soit 76,97%.

## 4. FORUMS

Les synthèses des deux forums concernant le :

- Le handball de haut niveau : sa position sur le plan régional et national, les enjeux du haut niveau en 2008 et les pistes sur le positionnement des clubs de niveau départemental et régional (animation par les CTS Franck MULLER et Gilles MALFONDET)
- L'accompagnement des clubs (dispositif « c koi ton hand » / DFE) : la mise en place du dispositif sur la saison 2008/2009, les enjeux et les témoignages des clubs ayant suivi un accompagnement sur 2007/2008.

seront communiqués sur le mois de septembre 2008.

## 5. FINANCES

Budget prévisionnel 2008 et tarifs 2008/2009

Serge LANDRY expose les objectifs du budget prévisionnel 2008 :

- Garantir la pérennisation des emplois

- Accompagner le dispositif d'accompagnement des clubs

Il présente le budget sous sa forme analytique (annexe 5)

A l'issue de cette présentation, l'assemblée générale adopte les tarifs 2008/2009 et le budget 2008 par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

## 6. PROJETS

### 6.1 Règlement particulier des compétitions régionales

#### 6.1.1 Respect des règles administratives :

Jacques PETIOT présente le projet d'assouplissement des pénalités financières sur les sanctions concernant :

- la rédaction des feuilles de matchs
- l'envoi des conclusions de matchs

**5 € par rubrique manquante avec un maximum de 25 € par feuille de match.**

A l'issue de cette présentation, l'assemblée générale adopte cette modification par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

#### 6.1.2 Détermination des « ayant droit » en championnat -18 dans le cas de descentes du niveau national

Après une intervention d'Yvette THEVENET, Présidente du club de Meximieux (01) et de Philippe TREILLE, Président du Comité de l'Ain, portant sur le fait que cette proposition est différente de celle votée lors de la dernière assemblée générale et défavorable au nombre d'ayant droit du Comité de l'Ain, Jacques PETIOT propose de soumettre au vote cette proposition pour une application pour la saison 2009/2010.

A l'issue de cette présentation, l'assemblée générale adopte le principe que « Chaque club descendant du niveau national donne un ayant droit régional à son département. De ce fait, le nombre d'ayant droit régulièrement prévu (N-3) partagé selon le classement entre les départements, est diminué du nombre de clubs descendants. » par 226 voix pour (96,58%), 0 contre (0%) et 8 abstentions (3,42%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

#### 6.1.3. Modification du championnat -18 féminin

Jacques PETIOT présente le projet visant à créer un championnat régional regroupant toutes les équipes de la ligue de la catégorie (disparition des compétitions départementales).

Championnat se déroulant en deux phases :

1. Une phase de qualification par secteur : le niveau sera hétérogène et donc elle sera courte. (matchs « aller » seulement)

Trois secteurs sont déterminés ; chaque poule de secteur comporte x équipes.

2. Une seconde phase de classement par poules de niveau (3 poules).

Cette 3<sup>e</sup> phase sera plus longue : matchs aller retour.

La poule n°1 Excellence rassemble les 8 meilleures équipes qualifiées à l'issue de la phase de classement.

Les poules n° 2 et 3 Honneur A et Honneur B rassemblent les autres équipes réparties géographiquement.

La place de premier de la poule Excellence donne le titre de champion du Lyonnais.

A l'issue de cette présentation, l'assemblée générale adopte le principe de création d'un championnat régional regroupant toutes les équipes de la ligue de la catégorie moins de 18 ans féminines (disparition des compétitions départementales) selon l'organisation décrite ci-dessus par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

#### 6.1.4. Organisation des championnats jeunes en 2008 2009

Jacques PETIOT présente le projet visant à assurer des rencontres plus homogènes, une phase par niveau, se substituant aux phases 2 et 3 est créée.

La première phase demeure identique : tournois à 3 avec deux poules de 9.

A l'issue de cette phase (4 journées), deux poules de niveau sont établies :

- Poule niveau 1 : les 4 premiers de chaque poule + le meilleur 5<sup>e</sup> des deux poules (nombre de points, goal-average général)
- Poule niveau 2 : les 4 derniers de chaque poule et le moins bon 5<sup>e</sup>

Pour cette phase finale : 2 x 4 journées en tournoi à 3.

Le tour final de classement se déroule de la même façon que précédemment.

- Tournoi 1 : places 1 2 3 4 : les 1<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> 3<sup>o</sup> 4<sup>o</sup> Poule 1 (le vainqueur est champion du Lyonnais)
- Tournoi 2 : places 5 6 7 8 : les 5<sup>o</sup> 6<sup>o</sup> 7<sup>o</sup> 8<sup>o</sup> Poule 1
- Tournoi 3 : places 9 10 11 12 : 9<sup>o</sup> Poule 1 1<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> 3<sup>o</sup> Poule 2
- Tournoi 4 : places 13 14 15 16 : 4<sup>o</sup> 5<sup>o</sup> 6<sup>o</sup> 7<sup>o</sup> Poule 2
- Tournoi 5 : places 17 18 : 8<sup>o</sup> 9<sup>o</sup> Poule 2

Afin de faciliter l'enchaînement des différentes phases, le championnat -14 G débutera fin 2008.

ATTENTION, avec cette nouvelle disposition les clubs n'auront pas un nombre égal de matchs à domicile et à l'extérieur.

A l'issue de cette présentation, l'assemblée générale adopte la modification de déroulement du championnat moins de 14 ans régionales masculins selon l'organisation décrite ci-dessus par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Jacques PETIOT précise que le championnat -14 ans régionale féminin demeure inchangé. En -16 ans féminin, le tour final se déroulera sur une journée selon la même organisation que le tour final moins de 14 ans féminin.

A la question de Robert DURET s'interrogeant sur la différence d'organisation des championnats entre les moins de 16 ans masculins (qui évolue sous une grille de rencontres en match sec) et les moins de 16 ans féminines (qui évolue sous une grille de rencontres en tournoi à trois), Franck MULLER, conseiller technique sportif et Jacques PETIOT expliquent la volonté d'encourager un climat favorable en tournoi à trois chez les jeunes filles afin de faciliter les orientations techniques et l'échange entre les entraîneurs.

#### 6.1.5. Arbitrage en championnat -18 région

Jacques PETIOT présente le projet visant à améliorer la qualité de l'arbitrage, de participer à la formation des JA et d'assurer une plus grande sérénité dans le déroulement des rencontres.

A l'issue de cette présentation, l'assemblée générale adopte la volonté de confier l'arbitrage à un ou deux JA du club recevant et qu'un suiveur **neutre, désigné par la CRA** assistera les jeunes arbitres par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

A la question de Philippe TREILLE, Président du Comité de l'Ain et de Philippe BLEIN, Président du club de Lyon 9, s'interrogeant sur la définition exacte des catégories d'âge retenues par la Fédération, Patrick SINGLA informe que ce sont des jeunes âgés de 14 à 17 ans.

#### 6.1.7. Qualification en championnat de France -18

Jacques PETIOT présente le projet visant à s'assurer de toutes les garanties quant à la pérennisation du niveau de l'accédant (issu du championnat régional de la saison en cours) lors de la saison suivante.

Un tournoi de qualification régional déterminant l'ayant droit de la Ligue du lyonnais dans les championnats moins de 18 garçons et filles est donc organisé à la fin de la saison.

Dans le but de privilégier la possibilité donnée aux équipes de toutes se rencontrer, le nombre de participant à ce tournoi qualificatif est réduit.

Participent au tournoi régional qualificatif avec un maximum de 4 équipes choisies selon les critères suivants les clubs volontaires :

1. Le champion régional – 18
2. Le premier descendant du championnat national\*
3. Le champion régional -16
4. Le 2° du championnat régional -18
5. Le deuxième descendant du championnat national\* (le cas échéant)
6. Le 2° du championnat régional -16

\* le classement entre les descendants est effectué de la façon suivante :

- les deux équipes évoluaient dans la même poule de challenge de France : classement en challenge.

- les deux équipes n'évoluaient pas dans la même poule : classement en challenge de France ; en cas d'égalité, nombre de points, en cas d'égalité goal average général sur le challenge de France, en cas d'égalité le plus grand nombre de licenciés de la catégorie -18.

Le tournoi qualificatif s'effectue avec les années d'âge retenues pour la saison suivante.

L'arbitrage est assuré par des JA désignés par la CRA.

L'organisation est confiée au club volontaire dans l'ordre donné pour la participation au tournoi.

Bernard RAMPON du club de St Julien-Denicé-Gleizé trouve cette mesure juste et expose le problème rencontré par son club en fin de saison 07/08 (trois derniers du challenge de France, perte d'un ayant droit pour la Ligue du Lyonnais et sur la non reconduction de son équipe moins de 18 ans en championnat de France jeune féminine alors qu'elle a le potentiel).

A l'issue de cette présentation, l'assemblée générale adopte le nouveau mode de qualification (tournoi régional qualificatif avec un maximum de 4 équipes expliquées ci-dessus) par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

## 6.2. Projet CRA

Patrick SINGLA, nouvellement élu au sein du CA, et en tant que futur président de la CRA, présente le projet de la mandature (annexe 6).

Suite à l'intervention de Myriam LEVARLET du club de Genay concernant le taux de remboursement kilométrique des JA (inférieur à celui des arbitres adultes), Patrick SINGLA propose d'appliquer le même taux.

Suite à cette proposition, l'assemblée générale adopte le fait que le taux de remboursement kilométrique des JA soit identique à celui des arbitres adultes par 234 voix pour (100%), 0 contre (0%) et 0 abstention (0%) (votants : 52 clubs, voix totales : 234, exprimées : 234)

Pour clore cette assemblée générale, Eliane HARENT rappelle que l'assemblée générale de la Ligue du Lyonnais, en fin de saison 2008/2009, se déroulera sur le territoire de la Loire.

L'assemblée générale est close à 17h00



## 7. ANNEXE

Annexe 1 : allocution d'ouverture de la Présidente de la Ligue du Lyonnais de handball...	13
Annexe 2 : bilan financier 2007.....	16
Annexe 3 : projet de la Ligue du Lyonnais de handball.....	31
Annexe 4 : allocution de Madame le Maire de St Priest.....	33
Annexe 5 : Budget 2008 .....	34
Annexe 6 : Projet CRA .....	43

*Annexe 1 : allocution d'ouverture de la Présidente de la Ligue du Lyonnais de handball*

Je tiens tout d'abord à remercier de la mise à disposition de cette salle la Mairie de Saint Priest par l'entremise du club de ST PRIEST HANDBALL. Merci de nous permettre d'effectuer nos travaux pour cette Assemblée Générale de fin de mandat. C'est l'occasion de souligner le dynamisme du club de ST PRIEST handball qui compte aujourd'hui 230 licences dont 50% ont moins de 18 ans et une action déjà pérenne dans les établissements scolaires de la ville

Merci aussi de leur présence :

- \* Claude PERRUCHET, secrétaire général de la F.F.H.B représentant André Amiel
- \* Mme le Maire de St Priest Martine DAVID
- \* Mr Gérard URBINATI représentant le club de ST PRIEST HANDBALL

2004 c'était l'AG de Meximieux, puis Belleville, St Etienne, Villars et en 2008 ST Priest 4 années se sont écoulées à grande vitesse ! Ce mandat aura été marqué par l'organisation du Mondial Féminin 2007 qui aura mobilisé notre énergie pendant plus de deux ans. Ce mandat pour les élus, c'est aussi 120 réunions de bureau directeur, 30 de comité directeur et 12 de Conseil d'administration sans compter les 4 AG et les réunions de représentation.

En ce qui concerne le bilan des ces quatre années :

Une fois n'est pas coutume je commencerai par les points qui me **semblent être négatifs** ou pour le moins **des pistes de travail** pour la prochaine équipe de Ligue :

**La lassitude de beaucoup de dirigeants** et le manque de renouvellement des bénévoles et de **jeunes arbitres**. J'ai ressenti ce problème à chaque contact avec présidents ou acteurs de notre sport. Cette usure pourrait trouver une solution dans le programme très important que nous avons lancé sous la houlette de Patrice FRERY, Développement Formation Emploi apportant de vraies solutions à la formation des structures. Ce DFE fera d'ailleurs l'objet d'un de nos forums de cette journée.

**La disparition du haut niveau de notre Ligue** et les problèmes de tous les clubs évoluant en nationale : plus de clubs en D1 alors que j'en ai toujours connu au moins 1, un seul club en D2 de justesse, plus de filles en Elite, et 8 descentes de Nationale pour uniquement les montées de Décines et St Fons les champions du Lyonnais ! Il est grand temps, je crois, de laisser place à une réflexion qui sera proposée dans le second forum et devra être prise en compte de manière plus effective par la future équipe. Il est grand temps, je crois, que cessent les querelles de clocher et que, comme dans d'autres ligues, on puisse à nouveau espérer revoir du haut niveau sans avoir à se déplacer à Chambéry, Dijon, Besançon ou Montpellier dans une grande région comme la région lyonnaise ! Il est grand temps, je crois que les collectivités territoriales et les partenaires économiques

permettent à nos clubs de conserver les fruits d'une formation qui a déjà fait ses preuves !

**Des locaux de Ligue inadaptés** : malgré mon grand respect de la démocratie et de la décision que vous avez prise de ne pas acheter les nouveaux locaux, nous ne pourrions pas faire l'économie dans un proche avenir, d'un changement de locaux ou d'une rénovation des locaux actuels. Non par souci de confort des élus et salariés ou par souci d'image de la Ligue mais par la volonté d'un meilleur travail des commissions, des élus, des salariés, le tout pour un meilleur service rendu aux clubs

Dans les faits négatifs je ne peux pas passer outre une affaire qui m'affecte énormément ainsi que mon ami serge LANDRY , et qui a trait au Mondial , c'est une **affaire de mise au Prud'hommes** par une de nos CAE du Mondial, affaire qui dure depuis un an . Outre le préjudice moral que nous subissons au quotidien et ce, malgré la grande réussite du Mondial, cette affaire montre les difficultés actuelles de notre rôle d'élu.

Malgré ces points à travailler le mandat a été marqué par de grandes avancées de notre Ligue :

**L'évolution du nombre de nos licenciés** légère cette année de 9458 à 9542 hors événementielles ; Et il faut penser que cela devrait continuer, notamment suite au fort impact que ne manquera pas de donner la présence de nos deux équipes de France aux jeux Olympiques de Pékin en garçons comme en filles

**La place de la Ligue du Lyonnais de Handball** auprès des collectivités territoriales confortée par les relations nouées au cours du Mondial. Je n'en veux pour preuve que le contrat d'objectifs de la région Rhône Alpes qui était de 30000 € annuels en 2005 et 2006 et est passé à 40000 € en 2007 et 43600 € en 2008. Nous serons présents, autre exemple, la semaine prochaine pour exposer notre projet de ligue à la région sur les problématiques de développement durable. Le CNDS est passé lui à 51500 € dont 12000 € de fonds emploi.

**La place de notre Ligue au sein de la Fédération française de handball** : notre Ligue est désormais reconnue, et se voit confier des réunions de commissions nationales ou de conseil des présidents. Dernièrement nous avons pu organisé les Interpôles masculins sur Vaulx-en-Velin avec la présence de Claude ONESTA et Daniel COSTANTINI et toute la filière masculine, 23 équipes et 450 joueurs opération qui sera pérennisée sans doute sur 4 ans. Je garderai aussi un souvenir inoubliable des Assises de Seignosse où un car de dirigeants de la Ligue s'est rendu et a partagé une très grande convivialité.

**La réussite de l'organisation du Mondial Féminin à Gerland** en 2007. Outre le remplissage exceptionnel du Palais des sports (13 000 spectateurs), le soutien financier

de 216 000 € de subventions, le suivi par la presse et la Télé locales, le plan d'animations périphériques et les milliers d'enfants touchés, le Mondial a surtout été une grande fête du handball féminin et des sourires pour des centaines de bénévoles. C'est en outre une exceptionnelle opération financière pour notre Ligue.

**La bonne santé financière de la ligue** est aussi un point très positif avec le bénéfice du Mondial. Je suis très fière avec l'ensemble de l'équipe de laisser une ligue avec des finances très saines. Mais Serge LANDRY vous dévoilera cela.

Je tiens ici à remercier le personnel, Isabelle, Philippe, Bruno, Jérémy RIVIERE et Jérémy COLSENET, Bénédicte, nos deux CTS Franck et Gilles. Je rends hommage à tous les élus qui ont travaillé avec moi sur ce mandat et plus particulièrement au trésorier Serge Landry avec qui j'ai pu mesuré la communion de nos valeurs, et aux trois présidents de comité avec lesquels nous avons bien travaillé.

Comme beaucoup le savent déjà je ne me représente pas à la Présidence de la Ligue pour un second mandat. La Fédération met en place une nouvelle équipe et le candidat à la Présidence Joël DELPLANQUE m'a sollicité pour un poste de vice-présidente de la fédération en charge de la relation avec les ligues et les comités. C'est un grand honneur pour moi et , je le pense sincèrement, pour notre Ligue et j'ai accepté malgré l'obligation qui m'était faite de quitter la présidence du Lyonnais. Je ne vous quitte pas, mais je continuerai à servir le handball lyonnais au sein du CA et auprès du futur président. Je reste aussi présidente de la coordination Rhône-Alpes pour conserver notre réseau relationnel avec les instances.

Les amis, Il y a tant de choses à faire encore ensemble en étant solidaires car une même passion nous unit, l'amour de notre sport, le handball !!

## **ATTESTATION DE PRESENTATION DE L'EXPERT COMPTABLE**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

### **LIGUE LYONNAIS HANDBALL**

pour l'exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 13/11/1998, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables en nous appuyant plus particulièrement sur :

- une prise de connaissance générale de l'entreprise,
- le contrôle de la régularité formelle de la comptabilité,
- les contrôles par épreuves des pièces justificatives,
- l'examen critique de cohérence et de vraisemblance des comptes annuels.

Lesdites diligences ne comprennent pas notamment :

- l'examen du contrôle interne,
- l'observation physique (immobilisations, stock, espèces ...),
- les confirmations auprès des tiers,
- l'évaluation des stocks.

Cette mission n'a pas pour objectifs la recherche systématique de fraudes et de détournements.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints arrêtés, en accord avec la Présidente **Madame BECCIA Evelyne** le, 17/01/2008 ne tiennent pas compte d'éléments postérieurs éventuels à cette date, comportent 12 pages, et se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan .....	537 183 €
- Produits .....	425 906 €
- Excédent de l'exercice .....	299 €

Didier DUROZOY  
Associé, Expert-Comptable

**Actif**

Libellé	Valeur Brute 31/12/2007	Amortissements ou Provisions 31/12/2007	Valeur Nette 31/12/2007	Valeur 31/12/2006
<b>IMMOBILISATIONS</b>			<b>0,00</b>	
Logiciels	837,65	837,65		
Local	60 979,61	60 979,61		
Aménagements du local	7 915,71	7 915,71		
Matériel Sportif	7 685,50	7 685,50		
Matériel de Bureau	28 335,45	28 335,45		
Mobilier de Bureau	6 645,61	6 645,61		
	<b>112 399,53</b>	<b>112 399,53</b>		
<b>STOCK</b>			<b>2 452,00</b>	<b>765,00</b>
Fournitures Officielles	1 387,00			765,00
Equipements	1 065,00			
	<b>2 452,00</b>			<b>765,00</b>
<b>VALEURS REALISABLES OU DISPONIBLES</b>			<b>534 731,90</b>	<b>356 985,10</b>
Clubs	180 461,79			175 469,17
FFHB Avoir licences à recevoir	7 825,20			11 393,45
FFHB Aide à l'emploi et divers	4 785,45			10 240,00
Acompte Fournisseur				3 386,30
Aide à la formation JA + Pré clubs				1 225,75
Coordination Rhone Alpes	1 601,99			3 804,99
Ticket restaurant	12,00			36,00
Fournisseurs débiteurs	3 094,33			
Région Rhône-Alpes Mondial	56 250,00			
Courly Mondial	35 000,00			
Billetterie Mondial à recevoir	14 280,33			
Mondial partenaire Village	16 330,00			
Sicav W Finance	31 521,13			30 291,82
Société Générale	170 180,90			104 912,83
Société Générale Livret	11 546,22			16 220,36
Caisse	233,72			4,43
Charges constatées d'avance	1 608,84			
	<b>534 731,90</b>			<b>356 985,10</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>537 183,90</b>	<b>357 750,10</b>

## Passif

Libellé	Détails	Montant au 31/12/2007	Année 2006
<b>SITUATION NETTE</b>		<b>54 534,38</b>	<b>54 235,02</b>
Fonds Associatif	54 235,02		53 978,37
<b>Résultat de l'Exercice</b>	<b>299,36</b>		256,65
	<b>54 534,38</b>		<b>54 235,02</b>
<b>PROVISION POUR CHARGES</b>		<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
Provision pour création emploi	17 000,00		6 000,00
Provision pour contrat objectif 2007	0,00		11 000,00
Provision pour développement Pré-clubs et Proxi-clubs	9 500,00		9 500,00
			<b>26 500,00</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		<b>456 149,52</b>	<b>277 015,08</b>
Fonds Arbitrage	5 902,01		5 344,04
Amicale des Arbitres	220,00		220,00
Clubs et Comités	44 592,45		48 896,86
FFHB	141 248,20		86 020,03
Factures non parvenues ou non réglées	127 845,62		12 555,76
Congés à payer	5 843,00		7 247,00
Charges sociales à payer	4 212,00		23 972,86
Mondial 2007	42 085,17		14 456,50
Tombola	13 230,26		
Créditeurs divers et Produits perçus d'avance	70 970,81		78 302,03
	<b>456 149,52</b>		<b>277 015,08</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>537 183,90</b>	<b>357 750,10</b>

**Détail des postes du bilan - actif**

	Détails 2007	Total	Détails 2006
<b><u>CLUBS</u></b>		<b><i>180 461,79</i></b>	
US AMBERIEU	5 762,25		2 498,20
BELLEGARDE HBC	4 845,90		1 298,35
BELLEY HBC	6 515,53		4 135,68
JL BOURG	1 685,45		1 371,30
VAILLANTE CHATILLON	1 122,20		1 474,40
HANBALL CLUB GESSIEN	2 515,87		3 482,10
CJ MEXIMIEUX	2 036,10		4 693,25
RC MONTLUEL	2 557,03		1 673,75
US OYONNAX	3 762,15		8 510,01
DOMBES HANDBALL	4 372,05		1 508,50
HBC DU REVERMONT	984,45		866,40
COTIERE HANDBALL	2 834,45		1 484,15
AL BOEN	779,10		349,40
CHAZELLES HANDBALL 96	2 993,65		2 511,80
USAF FIRMINY	1 550,13		3 041,25
AL LA RICAMARIE	447,30		882,10
RIORGES	916,00		1 533,80
HBC ROANNE	784,65		2 085,20
ST CHAMOND HB	4 347,20		3 784,30
ST SAUVEUR EN RUE	827,55		555,35
HBSA	2 261,80		3 212,85
HBC SIGOLENOIS	277,60		299,95
HAND DES VALLEES DU GIER	1 522,35		1 178,50
SORBIERS HANDBALL	1 353,65		423,55
PELUSSIN HBC LE PILAT	595,91		432,00
SAGNAT HANDBALL	965,90		1 306,80
ST GENEST LERPT HBC	0,00		344,65
COS MONTBRISON HANDBALL	1 087,70		457,25
FEURS	2 266,28		710,00
MONTEIL	2 115,70		858,20
ST HEAND	958,65		
HBCP ARBRESLE	1 801,80		1 136,46
CALUIRE AS	2 329,36		2 660,99
DECINES CS	6 224,73		7 788,40
ASUL	4 943,30		4 372,00
TASSIN UODL	2 311,75		3 496,00
VENISSIEUX HB	883,20		3 362,07
VILLEFRANCHE HBCV	11 974,79		10 339,13
VILLEURBANNE VHC	11 986,41		10 826,64
BEAUJOLAIS VAL DE SAONE HB	1 450,30		1 515,43
BRON	2 577,83		2 852,58
Sous - Total	<b>111 528,02</b>		105 312,74

## Détail des postes du bilan - actif

	Détails 2007	Total	Détails 2006
<b><u>CLUBS(suite)</u></b>			
Report	<b>111 528,02</b>		105 312,74
CORBAS HC	221,28		846,81
CIVRIEUX	519,80		2 879,73
DRACE AS	1 613,25		1 158,27
ECHALAS HBC	4 095,00		1 554,26
HB LYON DUCHERE	963,30		2 638,85
GENAS AZIEU ES	2 232,95		2 748,41
GENAY AS	4 382,30		5 173,55
LIMAS ASLHB	2 278,65		2 206,38
BNP	367,50		
LYON 9	2 550,65		4 191,10
MERMOZ RC	1 289,20		1 292,45
MEYZIEU US	0,00		1 544,99
MIONS AL	4 095,95		4 210,38
MARCY L'ETOILE	3 774,90		3 693,20
MORNANT AS	844,35		605,91
SAINT CYR AU MONT D'OR HBC	0,00		2 088,64
LOU HB	3 602,40		1 899,63
SAINT FONTS CO	1 353,75		847,58
SAINT GENIS LAVAL AL	6 520,35		9 951,57
SAINT GEORGES HBC	3 149,25		1 221,24
SAINT JULIEN DENICE HB	1 655,69		2 120,00
SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET HB	3 156,70		3 691,63
SAINT PRIEST HB	6 743,95		2 064,00
TARARE CSL	1 202,35		1 140,68
AMPLEPUIIS MJC	905,95		521,06
VAULX EN VELIN	5 007,05		6 512,10
MJC QUINCIEUX	1 553,45		1 044,05
HB ST ROMAIN EN GAL	2 150,40		453,29
LA MULATIERE SES	2 306,75		1 291,67
ANSE	39,05		
LIGUE D AUVERGNE	178,80		
LIGUE DU DAUPHINE SAVOIE	178,80		
LIGUE DE BOURGOGNE	0,00		565,00
	<b>180 461,79</b>		<b>175 469,17</b>

**Détail des postes du bilan - passif**

	Détails 2007	Total	Détails 2006
<b>FACTURES NON PARVENUES OU NON REGLEES</b>		<b>127 845,62</b>	<b>12 555,76</b>
Edf	120,00		120,00
Eau	172,25		70,00
Téléphone	445,00		200,00
Affranchissements	367,26		731,25
Coordination			1 067,58
Suivi Médicale Pôles			2 346,20
Fournitures de Bureau	41,43		290,67
Déplacements à payer	3 109,68		3 000,86
Lycée Jean Perrin	2 000,00		3 275,00
Repas de Noel			10,38
Maintenance Informatique	257,14		1 046,50
Charges Copropriété Solde			271,74
Mutations	939,00		0,00
Fournisseurs Mondial	109 393,46		
Fournisseurs Tombola	8 259,44		
Cadeaux	710,42		
Arbitres	557,54		
Honoraires sociaux			125,58
Pratique Féminine	349,00		
Equipements Equipe de Ligue	1 124,00		
	<b>127 845,62</b>		<b>12 555,76</b>
<b>CREDITEURS DIVERS et PRODUITS PERCUS D'AVANCE</b>		<b>70 970,81</b>	<b>78 302,03</b>
Com Arbitrage Saison saison en cours	52 830,81		56 377,03
Engagements 1er Semestre	17 980,00		17 100,00
Participation aux Interligues 2ème tour Filles			2 825,00
Tronc commun	160,00		
Subvention aux Pôles (vacations)			2 000,00
	<b>70 970,81</b>		<b>78 302,03</b>
<b>CLUBS ET COMITES</b>		<b>44 592,45</b>	<b>48 896,86</b>
Comité de la LOIRE	7 714,10		5 650,50
Comité de l'AIN	24 140,40		22 880,50
Comité du Rhône	12 386,95		19 667,94
Club de Nantua	0,00		183,10
Club de St Héand	0,00		378,20
Club de CREPIEUX RILLIEUX	63,00		
Club de AIND HANDBALL	266,00		
Club du CL	10,00		
Club de ST GENEST LERPT	12,00		
Club de BNP	0,00		136,62
	<b>44 592,45</b>		<b>48 896,86</b>
<b>CHARGES SOCIALES et FISCALES A PAYER</b>		<b>4 212,00</b>	<b>23 972,86</b>
Sécurité Sociale - Charges du 4ème trimestre	0,00		10 475,00
Retraite et Prévoyance - Charges du 4ème trimestre	0,00		6 839,86
Chômage - Charges du 4ème trimestre	0,00		1 855,00
Charges sociales sur congés	2 717,00		2 900,00
Taxe sur les Salaires	0,00		1 170,00
Formation Continue	1 398,00		696,00
Charges fiscales sur congés	97,00		37,00
			<b>23 972,86</b>

## Bilan Mondial 2007

<b><u>DEPENSES</u></b>	Budget prévisionnel	Total réalisé au 31/12/07	Ecart BP / Réalisé
Logistique	18 700,00	36 443,42	-17 743,42
Frais de fonctionnement	50 400,00	54 699,31	-4 299,31
Sécurité	18 600,00	26 283,19	-7 683,19
Communication	75 790,00	94 852,06	-19 062,06
Organisation de l'événement	227 570,00	204 581,51	22 988,49
Village VIP	0,00	483,18	-483,18
Animations	87 100,00	84 768,52	2 331,48
<b>BILAN DES DEPENSES</b>	<b>478 160,00</b>	<b>502 111,19</b>	<b>-23 951,19</b>

<b><u>RECETTES</u></b>	Budget prévisionnel	Total réalisé au 31/12/07	Ecart BP / Réalisé
Partenariat	12 000,00	28 855,56	-16 855,56
Billetterie	193 810,00	244 619,44	-50 809,44
Sponsors	5 320,00	0,00	5 320,00
Aide à l'emploi Ministère	50 400,00	50 400,00	0,00
Subventions Collectivités	200 880,00	210 880,00	-10 000,00
Aides fédérales	10 000,00	7 000,00	3 000,00
Aide DRDJS	0,00	0,00	0,00
Village	0,00	0,00	0,00
Divers Boutique	3 000,00	2 441,36	558,64
<b>BILAN DES RECETTES</b>	<b>475 410,00</b>	<b>544 196,36</b>	<b>-68 786,36</b>

Résultat	-2 750,00	42 085,17	44 835,17
----------	-----------	-----------	-----------

Tombola
---------

13 230,26
-----------

## Compte de résultats du 01/01/2007 au 31/12/2007

## COMPTE DE RESULTATS DU

CHARGES	31/12/2006	31/12/2007	ECART	BUDGET	ECART
Affiliations FFHB	9 040,00	9 687,00	647,00	9 751,00	-64,00
Fournitures Fédérales	139 436,42	147 961,06	8 524,64	151 475,00	-3 513,94
Action de communication	900,00	900,00	0,00	915,00	-15,00
Commission Technique	20 649,71	16 016,43	-4 633,28	19 000,00	-2 983,57
Autres Achats et Charges Externes	52 371,57	59 460,96	7 089,39	53 072,00	6 388,96
Déplacements	7 730,59	7 446,60	-283,99	9 150,00	-1 703,40
Charges du Personnel	111 175,65	170 266,15	59 090,50	169 105,12	1 161,03
Actions de Développement	9 577,57	1 499,36	-8 078,21	14 400,00	-12 900,64
Impôts et Taxes	3 470,69	4 873,00	1 402,31	3 416,00	1 457,00
Amortissements matériel de bureau	3 797,30	1 586,01	-2 211,29		1 586,01
Solde saison arbitrage	1 494,32	1 951,27	456,95		1 951,27
Dot provision contrat objectif 2007	0,00		0,00		0,00
Dot provision Mondial 2007	0,00		0,00		0,00
Aide nouveaux clubs	790,00	800,00	10,00		800,00
Assises Régionales du Handball				2 267,22	-2 267,22
Charges diverses	1,00	9,37	8,37	82,42	-73,05
Frais des Bénévoles	2 509,33	3 149,92	640,59	2 000,00	1 149,92
Excédent de l'exercice	256,65	299,36	42,71		299,36
	<b>363 200,80</b>	<b>425 906,49</b>	<b>62 705,69</b>	<b>434 633,76</b>	<b>-8 727,27</b>

**01-01-2007 au 31-12-2007**

<b>PRODUITS</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>ECART</b>	<b>BUDGET</b>	<b>ECART</b>
Engagements	31 770,00	37 240,00	5 470,00	35 120,00	2 120,00
Affiliations	18 400,00	20 941,00	2 541,00	21 001,00	-60,00
Fournitures Fédérales	273 554,47	291 872,15	18 317,68	298 741,00	-6 868,85
Amendes	9 882,86	6 880,60	-3 002,26	10 000,00	-3 119,40
Commission Technique				1 440,00	-1 440,00
Action de Développement				3 000,00	-3 000,00
Arbitrages	1 222,48	0,00	-1 222,48	0,00	0,00
Charges du Personnel		54 277,88		53 831,76	446,12
Subventions	17 900,00	7 600,00	-10 300,00	5 500,00	2 100,00
Produits Financiers	635,89	1 555,17	919,28	1 000,00	555,17
Part Comité Rhône Assises Régionales	1 800,00		-1 800,00		0,00
Validation d'expérience	0,00	45,00	45,00		45,00
Aide nouveaux clubs	790,00	800,00	10,00		800,00
Produits divers	10,02	44,77	34,75		44,77
Rep. Contrat objectif 2007	0,00		0,00	3 000,00	-3 000,00
Rep. Prov. Proxi Club	2 500,00		-2 500,00		0,00
Rep. Prov. Mondial 2007	1 000,00		-1 000,00		0,00
Aide à la formation JA + Pré clubs	1 225,75	1 500,00	274,25		1 500,00
Transfert de Frais des Bénévoles	2 509,33	3 149,92	640,59	2 000,00	1 149,92
	<b>363 200,80</b>	<b>425 906,49</b>	<b>8 427,81</b>	<b>434 633,76</b>	<b>-8 727,27</b>

**Détail du compte de résultats - produits**

PRODUITS	31/12/2006	31/12/2007	ECART	BUDGET	ECART
<b>FOURNITURES</b>					
Licences	235 850,67	247 856,55	12 005,88	254 411,00	-6 554,45
Timbres Arbitres	1 134,00	798,00	-336,00	1 470,00	-672,00
Mutations	35 917,00	42 942,00	7 025,00	42 860,00	82,00
Journaux - Documentation	0,00	0,00	0,00		0,00
Imprimés	0,00	275,60	275,60		275,60
Droits de mutation	652,80	0,00	-652,80		0,00
	<b>273 554,47</b>	<b>291 872,15</b>	<b>18317,68</b>	<b>298 741,00</b>	<b>-6 868,85</b>
<b>PENALITES</b>					
Assemblée Générale	594,36	609,60	15,24	900,00	-290,40
Arbitrage	725,00	580,00	-145,00	2 000,00	-1 420,00
Sportives	4 684,00	3 024,00	-1 660,00	4 600,00	-1 576,00
Discipline	2 527,50	2 667,00	139,50	2 500,00	167,00
Litiges et Réclamations	252,00	0,00	-252,00	0,00	0,00
	<b>8 782,86</b>	<b>6 880,60</b>	<b>-1902,26</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-3 119,40</b>
<b>ARBITRAGE</b>					
Excédent Saison Précédente	1 222,48		-1 222,48	256,65	-256,65
	<b>1 222,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-1222,48</b>	<b>256,65</b>	<b>-256,65</b>
<b>SUBVENTIONS</b>					
Aide à l'emploi Fédérale	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
DRDJS Aide à l'emploi	4 500,00	2 500,00	-2 000,00	2 500,00	0,00
Assises Nationales du Handball	5 000,00		-5 000,00		0,00
CORA Suivi médical 2007		2 100,00	2 100,00		2 100,00
FFHB Suivi Médical Pôles 2005	2 400,00		-2 400,00		0,00
FFHB Suivi Médical Pôles 2006	3 000,00		-3 000,00		0,00
	<b>17 900,00</b>	<b>7 600,00</b>	<b>-10 300,00</b>	<b>5 500,00</b>	<b>2 100,00</b>
<b>ACTION DEVELOPPEMENT</b>					
Reprise Proxi Club				3 000,00	-3 000,00
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>-3 000,00</b>

## Détail du compte de résultats - charges

CHARGES	31/12/2006	31/12/2007	ECART	BUDGET	ECART
<b>FOURNITURES</b>					
Licences	126 195,52	134 423,50	8 227,98	138 495,00	-4 071,50
Mutations	12 836,50	12 697,00	-139,50	12 560,00	137,00
Imprimés	0,00	540,56	540,56		540,56
Journaux	0,00	0,00	0,00		0,00
Timbres arbitres	404,40	300,00	-104,40	420,00	-120,00
	<b>139 436,42</b>	<b>147 961,06</b>		<b>151 475,00</b>	<b>-3 513,94</b>
<b>COMMISSION PERFORMANCE</b>					
Match International	0,00		0,00		0,00
Aides aux clubs	900,00	900,00	0,00		900,00
	<b>900,00</b>	<b>900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900,00</b>
<b>COMMISSION TECHNIQUE</b>					
Formation Cadres	2 579,00	1 134,10	-1 444,90	4 000,00	-2 865,90
Stages de Jeunes	6 045,99	4 762,48	-1 283,51	6 000,00	-1 237,52
Equipements	1 780,00	1 480,52	-299,48	2 000,00	-519,48
Suivi ETR	39,69		-39,69		0,00
Tronc commun confirmé	593,98		-593,98		0,00
Interligues	3 784,23	999,81	-2 784,42	2 000,00	-1 000,19
Frais d'arbitrage Grandes Ecoles	200,00		-200,00		0,00
Frais Commission Technique	124,80		-124,80		0,00
Frais Pôles Espoirs	2 692,68	5 535,50	2 842,82	2 000,00	3 535,50
Bafa	0,00	0,00	0,00		0,00
Formation JA	2 809,34	2 104,02	-705,32	3 000,00	-895,98
	<b>20 649,71</b>	<b>16 016,43</b>	<b>-4 633,28</b>	<b>19 000,00</b>	<b>-2 983,57</b>
<b>ACTION DEVELOPPEMENT</b>					
Pré Clubs	1 314,33		-1 314,33	5000	-5 000,00
Proxi Club	2 465,36		-2 465,36		0,00
Handbllez vous : DFE / Proxi club	0,00		0,00	5000	-5 000,00
Développement de la pratique féminine		1 499,36	1 499,36	3000	-1 500,64
Scola'hand Formation CPC			0,00	200	-200,00
Plante hand UNSS			0,00	200	-200,00
Univers hand			0,00	1000	-1 000,00
Bien manger c'est bien jouer	-499,30		499,30		0,00
	<b>3 280,39</b>	<b>1 499,36</b>	<b>-1 781,03</b>	<b>14 400,00</b>	<b>-12 900,64</b>

**Détail du compte de résultat - charges**

CHARGES	31/12/2006	31/12/2007	ECART	BUDGET	ECART
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>					
EDF - EAU	743,61	977,42	233,81	800,00	177,42
Fournitures de Bureau	3 609,01	5 656,38	2 047,37	5 300,00	356,38
Produits Entretien / Pressing	0,00		0,00	140,00	-140,00
Pharmacie	0,00		0,00	100,00	-100,00
Charges Copropriété	2 218,48	2 269,88	51,40	2 000,00	269,88
Entretien-Réparation Local	3 424,96	3 689,77	264,81	3 500,00	189,77
Entretien-Réparation Matériel	3 150,95	4 891,31	1 740,36	3 200,00	1 691,31
Entretien Photocopieurs	5 636,05	5 887,27	251,22	5 800,00	87,27
Récompenses	873,00	683,20	-189,80	1 000,00	-316,80
Assurances	1 403,16	2 008,66	605,50	1 520,00	488,66
Documentation	245,40	669,00	423,60	250,00	419,00
Honoraires Expert-Comptable	6 624,64	7 263,31	638,67	6 700,00	563,31
Frais d'avocat		896,00	896,00		896,00
Cadeaux et Remerciements	894,25	3 290,32	2 396,07	1 000,00	2 290,32
Frais Assemblée Fédérale	24,00	120,94	96,94	200,00	-79,06
Frais mondial 2007	4 000,00		-4 000,00	0,00	0,00
Frais Assemblée Ligue	544,50	700,00	155,50	687,00	13,00
Réceptions	2 744,40	2 593,91	-150,49	2 000,00	593,91
Affranchissements	9 686,44	9 453,23	-233,21	11 000,00	-1 546,77
Téléphone	5 388,77	7 527,48	2 138,71	6 600,00	927,48
Internet	540,94		-540,94	550,00	-550,00
Cotisation CROS	140,00	200,00	60,00	200,00	0,00
COSMOS		15,00	15,00	15,00	0,00
Services Bancaires	479,01	667,88	188,87	510,00	157,88
	<b>52 371,57</b>	<b>59 460,96</b>	<b>7 089,39</b>	<b>53 072,00</b>	<b>6 388,96</b>
<b>DEPLACEMENTS</b>					
Commission Sportive	1 889,30	544,20	-1 345,10	2 400,00	-1 855,80
Commission Technique	3 978,71	4 605,59	626,88	4 300,00	305,59
Commission Administrative	1 545,35	2 232,22	686,87	1 600,00	632,22
Commission Salles et Terrains	317,23		-317,23	300,00	-300,00
Commission Performance	0,00		0,00	0,00	0,00
Commission Medecine	0,00		0,00	0,00	0,00
Commission Communication	0,00		0,00	150,00	-150,00
Commission Discipline	0,00	64,59	64,59	200,00	-135,41
Commission Litiges / Réclamations	0,00		0,00	200,00	-200,00
	<b>7 730,59</b>	<b>7 446,60</b>	<b>-283,99</b>	<b>9 150,00</b>	<b>-1 703,40</b>

## Détail du compte de résultat - charges

CHARGES	31/12/2006	31/12/2007	ECART	BUDGET	ECART
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>124 768,38</b>	<b>170 266,15</b>	<b>45 497,77</b>	<b>169 105,12</b>	<b>1 161,03</b>
<b><u>Salaires :</u></b>					
Rémunérations Brutes du Personnel	71 805,61	78 956,31	7 150,70	77 412,00	1 544,31
Rémunérations des CAE	11 346,64	45 975,11	34 628,47	42 144,72	3 830,39
Rémunérations des Animateurs	0,00	1 016,19	1 016,19		1 016,19
Indemnités stagiaires	0,00	300,00	300,00		300,00
Refacturation formation		-2 201,06	-2 201,06		-2 201,06
Congés à payer	2 840,00	-1 404,00	-4 244,00		-1 404,00
	<b>85 992,25</b>	<b>122 642,55</b>	<b>36 650,30</b>	<b>119 556,72</b>	<b>3 085,83</b>
<b><u>Charges Sociales :</u></b>					
Sécurité Sociale	22 083,29	25 998,63	3 915,34	26 502,33	-503,70
Retraite, Prévoyance, IFC	10 770,65	14 780,76	4 010,11	16 167,58	-1 386,82
Chômage	3 520,15	5 004,40	1 484,25	4 845,49	158,91
Médecine du Travail	226,04	382,72	156,68	383,00	-0,28
Ticket restaurant	1 167,00	1 640,09	473,09	1 650,00	-9,91
Frais de formation	0,00		0,00		0,00
Charges sociales sur congés	1 009,00	-183,00	-1 192,00		-183,00
	<b>38 776,13</b>	<b>47 623,60</b>	<b>8 847,47</b>	<b>49 548,40</b>	<b>-1 924,80</b>
<b><u>Aides CAE</u></b>					
GR	-6 353,97	25 554,96	31 908,93	25 415,88	139,08
BM	-7 238,76	25 554,96	32 793,72	25 415,88	139,08
Remboursement Indemnité Journalière		3 167,96	3 167,96		3 167,96
Reprise provision Emploi			0,00	3 000,00	-3 000,00
	<b>-13 592,73</b>	<b>54 277,88</b>	<b>67 870,61</b>	<b>53 831,76</b>	<b>446,12</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>3 470,69</b>	<b>4 873,00</b>	<b>1 402,31</b>	<b>3 416,00</b>	<b>1 457,00</b>
Taxe Foncière	893,00	910,00	17,00	900,00	10,00
Formation Continue	1 390,69	1 901,00	510,31	1 316,00	585,00
Taxe sur les Salaires	1 170,00	2 002,00	832,00	1 200,00	802,00
Charges fiscales sur congés	17,00	60,00	43,00	0,00	60,00
	<b>3 470,69</b>	<b>4 873,00</b>	<b>1 402,31</b>	<b>3 416,00</b>	<b>1 457,00</b>

## Etat des immobilisations 2007

	DESIGNATION	DATE D'ACQUISITION	BRUT	TAUX	AMORTISSEMENT 1/1/2007	DOTATION 2007	CUMUL AMORTISST
<b>205100</b> Logiciels	Logiciel CIEL Compta+Gestion	12/01/1998	365,23	100%	365,23		365,23
	6 office Pro	27/09/2006	472,42	100%	472,42		472,42
	<b>TOTAUX</b>		<b>837,65</b>		<b>837,65</b>	<b>0,00</b>	<b>837,65</b>
<b>213100</b> Construction	LOCAL	01/01/1986	60 979,61	100%	60 979,61		60 979,61
	<b>TOTAUX</b>		<b>60 979,61</b>		<b>60 979,61</b>	<b>0,00</b>	<b>60 979,61</b>
<b>214500</b> Agencement et construction	PLAFOND SALLE DE	01/01/1986	820,17	100%	820,17		820,17
	PANNEAU BLANC	01/01/1986	109,11	100%	109,11		109,11
	TRX SECRETARIAT+E	01/01/1997	3 796,59	100%	3 796,59		3 796,59
	4 STORES SALLE						
	REUNION	01/01/1997	827,34	100%	827,34		827,34
	2 STORES CTR	01/01/1997	340,11	100%	340,11		340,11
	ENCASTREMENT INS	01/01/1997	2 022,39	100%	2 022,39		2 022,39
<b>TOTAUX</b>		<b>7 915,71</b>		<b>7 915,71</b>	<b>0,00</b>	<b>7 915,71</b>	
<b>215400</b> Matériel	SPORT TESTER PE 30	09/10/1989	3 098,53	100%	3 098,53		3 098,53
	LUXMETRE	28/09/1992	594,56	100%	594,56		594,56
	MAGNETOSCOPE JVC	22/11/1994	455,82	100%	455,82		455,82
	TELEVISEUR SABA	02/12/1994	335,39	100%	335,39		335,39
	CAMESCOPE	29/10/2002	2 689,20	100%	2 689,20		2 689,20
	REFRIGERATEUR LADEN	03/07/2007	512,00	100%	0,00	512,00	512,00
	<b>TOTAUX</b>		<b>7 685,50</b>		<b>7 173,50</b>	<b>512,00</b>	<b>7 685,50</b>
<b>218300</b> Matériel bureau et informatique	2 VENTILATEURS	01/01/1979	51,82	100%	51,82		51,82
	MACHINE A RELIER	27/07/1987	361,61	100%	361,61		361,61
	INSTAL. TEL.MAT	27/12/1989	2 760,14	100%	2 760,14		2 760,14
	CAMESCOPE VHS	12/12/1991	1 344,60	100%	1 344,60		1 344,60
	SAC+PIED	12/12/1991	271,36	100%	271,36		271,36
	IMPRIMANTE STYLU	03/10/1994	1 045,05	100%	1 045,05		1 045,05
	TELECOPIEUR GALE	29/04/1998	462,23	100%	462,23		462,23
	IBM PC 300	10/07/1998	1 318,23	100%	1 318,23		1 318,23
	IBM PC 300GL	23/10/1998	1 933,78	100%	1 933,78		1 933,78
	IMPRIMANTE STYLU	21/09/1998	227,15	100%	227,15		227,15
	IMPRIMANTE LEXMARK	25/06/1999	695,86	100%	695,86		695,86
	PERFORMATEUR	27/08/1999	459,63	100%	459,63		459,63
	PC SCENIC T3	28/09/2001	3 377,20	100%	3 377,20		3 377,20
	ECRAN 17P	28/09/2001	418,34	100%	418,34		418,34
	IMPRIMANTE CANON	08/02/2002	366,95	100%	366,95		366,95
	SCANNER	14/02/2002	150,92	100%	150,92		150,92
	DREAMWEAVER	19/02/2002	425,57	100%	425,57		425,57
	ORDINATEUR P5	31/12/2002	4 850,49	100%	4 850,49		4 850,49
	PORTABLE TOSHIBA	20/12/2004	1 289,29	100%	1 289,29		1 289,29
	2 ECRANS PLATS	05/09/2005	571,54	100%	571,54		571,54
SERVEUR DELL	24/10/2005	1 554,80	100%	1 554,80		1 554,80	
PORTABLE DELL GR	28/09/2006	1 662,44	100%	1 662,44		1 662,44	
PORTABLE DELL BM	28/09/2006	1 662,44	100%	1 662,44		1 662,44	

	DESIGNATION	DATE D'ACQUISITION	BRUT	TAUX	AMORTISSEMENT 1/1/2007	DOTATION 2007	CUMUL AMORTISST
	ORDI FIXE ARBITRAGE	26/02/2007	1 074,01	100%		1 074,01	1 074,01
	<b>TOTAUX</b>		<b>28 335,45</b>		<b>27 261,44</b>	<b>1 074,01</b>	<b>28 335,45</b>
<b>218400</b> Mobilier	1 ARMOIRE ARBITRAGE	01/10/1984	271,20	100%	271,20		271,20
	12 TABLES	01/01/1985	1 010,34	100%	1 010,34		1 010,34
	BAR	01/07/1985	76,22	100%	76,22		76,22
	PANNEAU AFFICHAGE	18/03/1987	457,35	100%	457,35		457,35
	CASIERS RAYONS PL	25/09/1987	487,84	100%	487,84		487,84
	2 PLAN 160*80 SECRE	01/01/1997	485,40	100%	485,40		485,40
	2 CAISSONS 3 TIR SE	01/01/1997	367,71	100%	367,71		367,71
	1 CAISSON 2 TIR SEC	01/01/1997	183,85	100%	183,85		183,85
	3 PLAN 120*80 SECRE	01/01/1997	644,25	100%	644,25		644,25
	3 ARMOIRES 2 PORTES	01/01/1997	727,94	100%	727,94		727,94
	1 SUPPORT IMPRIMANTE	01/01/1997	219,22	100%	219,22		219,22
	TABLE+LOT CHAISE	14/03/2001	1 068,10	100%	1 068,10		1 068,10
	IMMO IMPORTE	26/10/2001	424,65	100%	424,65		424,65
	FAUTEUIL DIRECTION	21/06/2002	221,54	100%	221,54		221,54
	<b>TOTAUX</b>		<b>6 645,61</b>		<b>6 645,61</b>	<b>0,00</b>	<b>6 645,61</b>
	<b>RECAP</b>		<b>112 399,53</b>	<b>0,00</b>	<b>110 813,52</b>	<b>1 586,01</b>	<b>112 399,53</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>112 399,53</b>				

### *Annexe 3 : projet de la Ligue du Lyonnais de handball*

La stratégie de la LIGUE : une structure « service » qui accompagne les clubs dans un projet de développement durable

- **Anticiper et se projeter dans le temps**
  - Etablir **son projet** , le suivre et l'adapter en fonction des nouveaux contextes socio-économiques et politiques
  - Se placer comme une organisation de **service** structurée, **réactive** et **efficace**
  - Prendre en compte l'évolution des formes du bénévolat (le « **contrat bénévole à durée limitée** »);
  - Prendre en compte **la fin du « chèque en blanc »** public et l'ère du contrat
  - La **professionnalisation stratégique/choisie**
  - **Développer la même démarche** vis-à-vis des comités et des clubs
- **Moyens à mettre en œuvre immédiatement**
  - Une **prise de conscience** de la part des nouveaux membres du CA
  - Une **formation** des membres du CA (DFE)
  - Mise en place d'une **commission d'accompagnement** des structures
  - Améliorer notre manière de faire, **sans tout révolutionner** et **sans se perdre**

Le PROJET LIGUE 2008-2012 doit s'inscrire dans une logique de **mutualisation et d'Harmonisation**

- **Mutualiser des commissions** de fonctionnement (Exemple : statuts et règlements...) pour partager, enrichir et créer un groupe « compétences »
- **Mutualiser des moyens et des ressources** avec les comités pour proposer une véritable offre de service et un plan qualité aux clubs.
- **Harmoniser nos actions et nos calendriers pour optimiser et définir une stratégie commune (Ligue et comités)**
- **Développer des savoirs-faires partagés et des relations réciproques. l'union des compétences individuelles doit conduire à la réussite commune.**

**Définir des objectifs opérationnels pour les clubs :**

- Productivité** de traitement de l'information
- Partage** et accès à l'information
- Analyse** des données

-Rendre l'information **pertinente**  
-Aider les clubs sur l'évènementiel  
-Formation sur l'extranet **GEST'HAND**

- **Renforcer la communication interne grâce aux nouvelles technologies :**
  - **Optimisation de l'Extranet** : GEST'HAND,
  - **Mutualisation** Internet 1 Site Ligue et Comités : portail unique
  - **Newsletters LIGUE**
  - **Espace Collaboratif**
  - **Web Conferencing**
  - Nouveau **LOGO LIGUE** pour une nouvelle communication
- **Renforcer la communication Externe pour partager les projets et promouvoir nos actions auprès des partenaires :**
  - **Newsletters Partenaires**
  - **Commission évènementielle LIGUE**
  - Pérenniser et développer les relations **liées au Mondial 2007**
  - **Promouvoir les projets opérationnels** de la Ligue

L'ensemble du projet de la Ligue du Lyonnais de handball est disponible sur le site Internet <http://www.llhb.org>

*Annexe 4 : allocution de Madame le Maire de St Priest*

Martine DAVID, Maire de la commune de St Priest, souhaite tout d'abord remercier Madame Evelyne BECCIA, ex présidente de la Ligue du Lyonnais de handball, et son nouveau Président, Patrice FRERY, sur la volonté d'établir l'assemblée générale de la Ligue du Lyonnais sur la commune de St Priest

Elle félicite l'engagement sportif des membres de la Ligue du Lyonnais en soulignant que ses missions sont souvent lourdes et exigeantes. Elle se réjouit donc d'accueillir les participants à cette assemblée générale et souligne l'importance de l'accueil dans le milieu associatif.

Elle expose ensuite l'excellent travail du club de handball de St Priest, avec ses 250 adhérents, et un investissement constant et fiable sur les actions d'animations de la commune, comme dernièrement sur le Raid Urbain.

Elle relate aussi la notoriété du club de handball sur un territoire très sportif (12000 personnes pratiquent une activité sportive sur 42000 habitants) qui cherche sans cesse à permettre à chacun de pratiquer un sport de son choix grâce aux équipements comme la piscine, les stades, les gymnases, les circuits pédestres et cyclables.

Elle conclut en souhaitant de très bons travaux à l'ensemble des participants.

## Budget d'exploitation prévisionnel 2008

RUBRIQUES	CHARGES		PRODUITS	
	Réal.2007	2008	Réal.2007	2008
AFFILIATIONS (p3)	9 687,00	13 126,00	20 941,00	24 601,00
ENGAGEMENTS (p2)			37 240,00	35 420,00
FOURNITURES FFHB (p4)	147 961,06	154 880,00	291 872,15	304 253,50
COMMISSION TECHNIQUE (p8)	16 016,43	14 600,00		1 440,00
COMMISSION COMMUNICATION (p7)	900,00	900,00		
DISCIPLINES (p2)			6 880,60	7 000,00
ACHATS ET CHARGES EXTERNES (p6)	59 460,96	58 410,00		
DEPLACEMENTS (p7)	7 446,60	8 600,00		
CHARGES DU PERSONNEL (p5)	170 266,15	176 466,63	54 277,88	61 314,18
ACTION DE DEVELOPPEMENT (p8)	1 499,36	7 500,00		0,00
IMPOTS ET TAXES (p5)	4 873,00	4 540,00		
PRODUITS FINANCIERS (p3)			1 555,17	2 000,00
ARBITRAGE	1 951,27			
AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU	1 586,01			
SUBVENTIONS DRDJS			7 600,00	3 000,00
VALIDATION D EXPERIENCE			45,00	
AIDES FFHB	800,00		800,00	
AIDE A LA FORMATION JA + PRE CLUBS			1 500,00	
CHARGES DIVERSES	9,37	6,05		
PRODUITS DIVERS			44,77	
FRAIS DES BENEVOLES	3 149,92		3 149,92	
RESULTAT DE L'EXERCICE	299,36			
<b>TOTAUX</b>	<b>425 906,49</b>	<b>439 028,68</b> *****	<b>425 906,49</b>	<b>439 028,68</b> *****

### Engagements 2008/2009

MASCULINS				
PRENATIONALE	12	X	450,00	5 400,00
EXCELLENCE	12	X	450,00	5 400,00
HONNEUR	12	X	450,00	5 400,00
SOIT .....				16 200,00
FEMININS				
PRENATIONALE	12	X	450,00	5 400,00
EXCELLENCE	12	X	450,00	5 400,00
SOIT .....				10 800,00
JEUNES REGIONAUX				
-18 ans G (1 Pou.)	12	X	200,00	2 400,00
-18 ans F (1 Pou.)	8	X	200,00	1 600,00
-16 ans G	12	X	120,00	1 440,00
-16 ans F	8	X	120,00	960,00
-14 ans G	18	X	120,00	2 160,00
-14 ans F	9	X	120,00	1 080,00
SOIT .....				9 640,00
TOTAL GENERAL .....				36 640,00
1/2 Saison 1er semestre 2006/2007				18 320,00
Rappel 2ème semestre 2007/2008				17 100,00
Engagement Année 2007				35 420,00
1/2 Saison 2ème semestre 2006/2007				18 320,00

PENALITES FINANCIERES	
ASSEMBLEE GENERALE	400,00
ARBITRAGE	600,00
SPORTIVE	3 000,00
DISCIPLINE	3 000,00
TOTAL	7 000,00

## Effectifs

	<u>Saison 2006/2007</u>	<u>2007-2008 au</u> 16/04/2008	<u>Prévision 2008/2009</u>
<b>DIRIGEANTS</b>	702	769	780
+ de 18 ans	2 773	2 750	2 800
17-18 ans	653	638	670
15-16 ans	1 072	1 081	1 100
13-14 ans	1 189	1 261	1 290
11-12 ans	1 203	1 241	1 270
9-10 ans	909	858	870
Moins de 9 ans	601	541	550
	9 102	9 139	9 330
Evenementielles	1 287	1 282	1 290
Loisirs	214	292	300
Hand Ensemble	0	0	0
A venir	80	77	80
<b>TOTAUX</b>	10 683	10 790	11 000

## Affiliations

<b>y compris HAND MAG + Abon. Approches handball</b>					
PRIX D'ACHAT FFHB	MARGE	PRIX VENTE LIGUE	Nombre	Total Achat F.F.H.B.	Total Vente LIGUE
Nationaux	217,00	153,00	17	3 689,00	6 290,00
Régionaux	179,00	153,00	23	4 117,00	7 636,00
Département	152,00	153,00	35	5 320,00	10 675,00
SOIT : Achat FFHB à reverser :				13 126,00	
Ventes LLHB à encaisser :				24 601,00	
Marge :				11 475,00	

## Produits financiers

<b>COMPTE LIVRET</b>	2 000,00
	2 000,00

**Fournitures 2008/2009**

LICENCES	PRIX F.F.H.B.		Total Prix FFHB	Cotisation LLHB	PRIX LLHB	NOMBRE	PRIX DE VENTE	PRIX D'ACHAT	Cotisation L.L.H.B.
	Licence +	Assur.*							
<b>Jeunes Dirigeants</b>									
<b>DIRIGEANTS</b>	4,00	1,45	9,05	5,80	14,85	780	11 583,00	7 059,00	4 524,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>+18 ans</b>	15,20	3,65	22,45	19,40	41,85	2 800	117 180,00	62 860,00	54 320,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>17-18 ans</b>	10,80	3,65	18,05	15,40	33,45	670	22 411,50	12 093,50	10 318,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>15-16 ans</b>	8,30	1,45	13,35	13,90	27,25	1 100	29 975,00	14 685,00	15 290,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>13-14 ans</b>	6,60	1,45	11,65	12,50	24,15	1 290	31 153,50	15 028,50	16 125,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>11-12 ans</b>	4,90	1,45	9,95	7,80	17,75	1 270	22 542,50	12 636,50	9 906,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>9-10 ans</b>	3,80	1,45	8,85	5,90	14,75	870	12 832,50	7 699,50	5 133,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>&lt; 9 ans</b>	2,70	0,20	6,50	1,15	7,65	550	4 207,50	3 575,00	632,50
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>PRATIQUE NON COMPETITIVE</b>									
<b>Evenementielle</b>		0,20	0,20	0,00	0,20	1 290	258,00	258,00	0,00
<b>Loisirs + 16 ans</b>	8,90	3,65	16,15	5,80	21,95	300	6 585,00	4 845,00	1 740,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>Avenir -16</b>	2,20	0,20	6,00	0,00	6,00	80	480,00	480,00	0,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>Hand Ensemble</b>	8,90	0,20	12,70	0,00	12,70	0	0,00	0,00	0,00
<i>fond emploi</i>	3,60								
<b>* Sous réserve de confirmation de la FFHB</b>					<b>A</b>	<b>11 000</b>	<b>259 208,50</b>	<b>141 220,00</b>	<b>117 988,50</b>

MUTATIONS									
<b>Plus de 18 ans</b>	50,00			105,00	155,00	220	34 100,00	11 000,00	23 100,00
<b>17-18 ans</b>	32,00			80,00	112,00	20	2 240,00	640,00	1 600,00
<b>Moins de 17 ans</b>	20,00			70,00	90,00	80	7 200,00	1 600,00	5 600,00
<b>N.B. les mutations Etrangers sont du ressort de la FFHB</b>					<b>B</b>	<b>320</b>	<b>43 540,00</b>	<b>13 240,00</b>	<b>30 300,00</b>

<b>Feuille de Match</b>	<b>Vendu par les comités</b>								
<b>Timbre Arbitre</b>	1,20			3,10	4,30	350	1 505,00	420,00	1 085,00
					<b>C</b>				
						<b>1 505,00</b>	<b>420,00</b>	<b>1 085,00</b>	
<b>TOTAL A+B+C</b>						<b>304 253,50</b>	<b>154 880,00</b>	<b>149 373,50</b>	

## Charges de personnel

Salaire Brut Directeur Administratif :	32 400,00	
Salaire Brut Secrétaire :	26 400,00	
Salaire C.T.F.	24 000,00	
Salaire GR	21 072,36	
Salaire BM	5 268,09	
Salaire JérémY	15 145,00	
<b>TOTAL</b>		<b>124 285,45</b>
<b>Charges sociales :</b>		
resp administratif	49,12%	15 913,44
secrétaire	46,10%	12 170,40
CTF	45,55%	10 932,24
géraldine	26,00%	5 478,00
Bénédicté	26,00%	1 369,50
JérémY	28,00%	4 240,60
tickets restaurant		1 694,00
médecine du travail		383,00
<b>TOTAL</b>		<b>52 181,18</b>
<b>TOTAL SALAIRES CHARGES</b>		<b>176 466,63</b>
<b>AIDES A L'EMPLOI</b>		
Reprise provision emploi	17 000,00 €	10 000,00
Aide F.F.H.B. CAE		17 820,00
Aide F.F.H.B. DFE		3 000,00
Indem. JAL GR		4 915,80
Aide CNASEA GR + BM		13 535,88
Aide CNASEA JC		4 672,00
Aide MJS JC		4 455,00
Aide Sport Emploi JC		2 915,50
Ticket restaurant pris en charge Ligue pour CAE	159,00	61 314,18
Mutuelle prise en charge Ligue pour CAE	2 545,62 €	

## Impôts et taxes

	Réal 2007	2008
<b>IMPOTS LOCAUX</b>	910,00	940,00
<b>FORMATION CONTINUE</b>	1 901,00	1 500,00
<b>TAXE SUR LES SALAIRES</b>	2 002,00	2 100,00
<b>CHARGES FISCALES SUR CONGES</b>	60,00	0,00
	4 873,00	4 540,00

<b>Autres charges et charges externes</b>		
	<b>Réal 2007</b>	<b>2008</b>
<b>EAU - EDF</b>	875,17	950,00
<b>FOURNITURES DE BUREAU</b>	5 656,38	4 500,00
<b>PRODUITS ENTRETIEN / PRESSING</b>	0,00	
<b>PHARMACIE</b>	0,00	200,00
<b>CHARGES DE COPROPRIETE</b>	2 269,88	2 300,00
<b>ENTRETIEN - REPARATION LOCAL</b>	3 689,77	4 500,00
<b>ENTRETIEN - REPARATION MATERIEL</b>	4 891,31	5 000,00
<b>ENTRETIEN PHOTOCOPIEURS</b>	5 887,27	4 500,00
<b>RECOMPENSES</b>	683,20	700,00
<b>ASSURANCES</b>	2 008,66	2 015,00
<b>DOCUMENTATION BULLETIN FEDERAL</b>	669,00	700,00
<b>HONORAIRES EXPERT COMPTABLE</b>	7 263,31	7 300,00
<b>FRAIS D AVOCAT</b>	896,00	2 000,00
<b>CADEAUX ET REMECIEMENTS</b>	3 290,32	3 000,00
<b>FRAIS ASSEMBLEE FEDERALE</b>	120,94	500,00
<b>FRAIS ASSEMBLEE LIGUE</b>	700,00	800,00
<b>RECEPTIONS</b>	2 593,91	2 500,00
<b>AFFRANCHISSEMENTS</b>	9 453,23	9 000,00
<b>TELEPHONE</b>	7 407,26	7 000,00
<b>COSMOS</b>	15,00	15,00
<b>COTISATIONS</b>	200,00	230,00
<b>SERVICES BANCAIRES</b>	668,88	700,00
<b>TOTAL</b>	<b>59 239,49</b>	<b>58 410,00</b>

<b>Déplacements</b>			
	<b>Réal. 2007</b>	<b>2008</b>	
	<b>C.T.S. pour action régionale ponctuelle et après accord de la Ligue sur justificatif =</b>		
<b>(150 €par CTS) Réunion ETR</b>	<b>4 605,00</b>		<b>3 000,00 1 300,00</b>
<b>Commission Sportive</b>	<b>510,45</b>	<b>1 500,00</b>	
<b>Commission Administrative</b>	<b>2 232,00</b>	<b>2 200,00</b>	
<b>Commission Equipements</b>		<b>300,00</b>	
<b>Commission Litiges et Réclamations</b>		<b>100,00</b>	
<b>Commission de Discipline</b>	<b>64,00</b>	<b>100,00</b>	
<b>Commission de Communication</b>		<b>100,00</b>	
	<b>7 411,45</b>	<b>8 600,00</b>	

<b>Commission communication</b>	
<b>FRAIS DE LA COMMISSION</b>	<b>DEPENSES</b>
	<b>900,00</b>
	<b>900,00</b>

<b>E.T.R. Lyonnais</b>		
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Formation des cadres et des formateurs</b>		
Formation des formateurs N1 - N2 -N3	3 500,00	1 440,00
Tronc Commun Confirmé (formation + documentation)		
Formation entraîneurs -15 -16 ans (27 abon APHB)		
<b>Formation continue membre ETR</b>		
Suivi ETR - Recyclage - VAE		
<b>Détection et formation d'athlètes</b>		
Stage sélection de Ligue	5 000,00	
Interligues	2 100,00	
<b>Soutien Pôle Espoir</b>	2 000,00	
<b>Equipement et Matériel</b>		
Equipement sélection Ligue (40 athlètes)	2 000,00	
	<b>14 600,00</b>	<b>1 440,00</b>
Solde	13 160,00	
<u>Subvention Fédérale Pôle Espoirs</u>	3 275,00	
La Ligue sert d'intermédiaire entre FFHB et le Pôle		

<b>Commission développement</b>		
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Handballez vous : DFE</b>	3 000,00	
<b>Championnats féminins</b>	1 500,00	
<b>JEUNES Arbitres</b>	3 000,00	
	<b>7 500,00</b>	<b>0,00</b>

## Récapitulatif des sanctions financières appliquées en 2008/2009

OBJET DE LA SANCTION	Etat	MONTANT DE LA SANCTION
Commission d'Organisation des Compétitions		
Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	<b>Modifié</b>	30 €
Feuille de match postée au-delà du 2ème jour ouvrable	Inchangé	20 €
Feuille de match incomplète	<b>Modifié</b>	5 € par mention plafonnée à 25 € / feuille
Modification de la date initiale d'une rencontre à moins de 30 jours	Inchangé	50 € Seniors 20 € Jeunes
Match perdu par pénalité	Inchangé	50 € Seniors 20 € Jeunes
Forfait isolé (prévoir en plus les frais de déplacement pour les visiteurs et les frais d'arbitrage)	<b>Modifié</b>	Jeunes : 50 € Seniors : 20 €
Forfait général	<b>Modifié</b>	Jeunes : 150 € Seniors : 60 €
Si une équipe a déjà effectué des forfaits isolés, la somme du forfait général sera imputée des sommes des forfaits isolés		
Commission de Discipline		
Avertissement	Inchangé	22 €
Blâme	Inchangé	33 €
Date de suspension ferme	Inchangé	45 €
Date de suspension avec sursis	Inchangé	22 €
Suspension pour un mois	Inchangé	102 €
Suspension pour un an	Inchangé	800 €
Radiation	Inchangé	1400 €
Commission Litige et Réclamation		
Droits de consignation pour Réclamation au niveau régional	<b>Modifié</b>	173 €
Règlement Intérieur		
Absence Assemblée Générale	Inchangé	15 € par voix

### *Annexe 6 : Projet CRA*

- Les grandes lignes du projet de la Commission Régionale d'Arbitrage 2008-2012 :
- Homogénéiser le niveau d'arbitre ligue
- Apporter des compétences aux clubs dans le cadre de la formations des jeunes arbitres
- Apporter des compétences aux comités dans le cadre de la formation des arbitres adultes (Stagiaires et départementaux)
- Suivi des jeunes arbitres d'années en années

#### 1 – Actions avec les Clubs :

- Mise en place de temps de formation dédiés aux tuteurs d'arbitre club pour les aider à former leurs arbitres.
- Document de suivis de jeunes arbitres
- Développer le site Internet pour insérer tous les documents arbitrages qu'ont besoin les clubs ou les arbitres

#### 2 – Actions avec les Comités :

- Mise en place de documents de formation d'arbitres
- Harmonisation des calendriers de stages
- Aide aux Comités dans la réalisation des stages des -14 et - 16 ans
- Aide dans l'encadrement des examens d'arbitres Stagiaires et départementaux

#### 3 – Actions C.R.A :

- Refonte des documents de suivis d'arbitres
- Formation des observateurs d'arbitres
- Développement l'arbitrage féminin
- Donner les documents aux Comités pour les stages – 14 et – 16 ans
- Faire le Bilan du niveau des arbitres ligues
- Mise en place des stages des - 18 ans
- Mettre en place la formation des formateurs d'arbitres clubs
- Améliorer le contact avec nos arbitres nationaux